



EANM Passerelle Hubert  
François-Dainville /  
Service Jacques Landat

38 bd Carnot  
78250 HARDRICOURT

01 34 74 19 29  
[passerelle-hfd@hvs78.org](mailto:passerelle-hfd@hvs78.org)



# EANM Passerelle Hubert FRANCOIS-DAINVILLE

## Service Jacques LANDAT

*Situé au cœur d'Hardricourt, L'EANM est composé de deux services : le Service Rosanna (anciennement foyer de vie d'Ecquevilly) et le Service Jacques LANDAT (ancien foyer d'hébergement, existant depuis 1988).*

*Ce service est un lieu de vie convivial, confortable et adapté aux adultes en situation de handicap ayant un emploi. Il propose un accompagnement personnalisé à chacun. La situation géographique de l'établissement permet un accès simple et rapide à toutes les commodités (transport, commerce, médecin...) et au lieu de travail des personnes accompagnées.*

*La mission principale est de respecter leur rythme, leurs besoins et de proposer à chacun de construire son projet de vie pour trouver un équilibre au quotidien.*

### Les objectifs

- Proposer un hébergement et un **accueil adapté aux besoins** des personnes qui y vivent.
- Veiller au **bien-être physique, psychique et moral** des personnes accompagnées.
- Soutenir et accompagner les personnes accueillies dans leur **vie quotidienne** et la construction d'un **projet individuel**.
- Impliquer la personne dans une participation active à la **vie collective**.
- Garantir un **suivi médical et des soins**.
- Favoriser les **liens avec les acteurs** qui gravitent autour de l'accompagnement des personnes (proches, partenaires...)
- Apporter des **réponses adaptées** aux situations, en fonction des possibilités, motivations et besoins de chacun.

### Les axes d'accompagnement

- La vie quotidienne.
- La santé.
- Les loisirs.
- L'inclusion.
- L'accès aux droits, à la citoyenneté.
- La vie sociale.
- L'insertion professionnelle.

### Le petit +

L'établissement est ouvert 365 jours par an. Une présence éducative est assurée 24h/24. Il dispose de 2 modes d'hébergement : studio ou chambre individuelle (possibilité d'accueil de couples sur ces 2 dispositifs).

La personne accueillie est l'actrice principale de son accompagnement. Les professionnels du service mettent tout en œuvre pour que chacun puisse accéder à ses projets. La liberté individuelle des adultes est promue.

